



Congés Longue maladie et Formation personnelle

Par **toutoute**, le **23/03/2019** à **09:22**

Bonjour,

Je suis actuellement en CLM. Je suis arrêté car je ne supporte plus mon travail (fonction publique territoriale) j'ai voulu insister car je ne voulais pas m'arrêter et du coup j'ai fait une dépression sévère.

Je commence doucement a relever la tête et j'envisage de m'inscrire a une formation certifiante (reflexologie) que je me financerai moi meme biensur et qui se déroulera sur 12 we étalé sur 10 mois.

D'une part cette formation me ferait le plus grand bien psychologiquement et me permettrait de reprendre confiance en moi. Mon psy pense que je peux la faire dans la mesure ou cela m'aide à aller mieux et espère que cela m'ouvrira une porte de sortie. Mais ai-je le droit pendant mon clm de faire cette formation bien être ?

Merci

Cordialement